



POISSON D'AVRIL

Monsieur le Directeur,

Les agents ont constaté la mise en place progressive d'un mode dégradé au sein de la Maison d'Arrêt de Béthune.

Ce dimanche 30 mars, jour où l'effectif est le plus réduit, le poste de surveillance des promenades n'était pas couvert. Ainsi, en cas d'extraction médicale, non pas un, **mais deux étages se retrouveraient découverts**. Que devront faire les agents si une intervention en cellule ou une escorte de niveau 2 devient nécessaire ?

Faut-il comprendre, Monsieur le Directeur, que la surveillance des promenades pourrait désormais se faire à distance, depuis votre bureau en semaine, voire en télétravail ?

De plus, le lundi 31 mars, ce même poste sera couvert non pas par un, mais par deux agents sur la journée. Et ce n'est pas un poisson d'avril anticipé.

Ne serait-il pas temps de revoir les priorités ?

Une fois encore, **ce sont les agents de détention qui subiront les conséquences d'un manque d'organisation.**

FO Justice reste vigilant et demande des explications sur ces décisions mettant en péril la sécurité et les conditions de travail des personnels.



Le bureau local **FO Justice**,
Le 1 avril 2025

